

Coronavirus et reprise économique : et l'environnement dans tout ça ?



Si la crise sanitaire du coronavirus semble avoir des effets positifs à court terme pour l'environnement, la relance économique massive fait craindre le pire aux experts. Si l'on veut que la reprise économique, au sortir de la crise de la COVID-19, soit durable et résiliente, il importe d'éviter les erreurs du passé et de ne pas repartir sur des schémas d'investissement et des activités qui détruisent l'environnement. C'est pourquoi il ne faut pas se contenter de remettre rapidement les économies sur pied. Les mesures de reprise doivent aussi activer des changements, en matière d'investissements et de comportements plus propres, pour réduire la probabilité de problèmes futurs et accroître la résilience de la société aux problèmes en question lorsqu'ils surviennent. Ainsi, le monde est à la recherche de la « sobriété carbone », la « résilience » et « l'indépendance agricole ». Les partisans d'une transition énergétique espèrent voir le climat au cœur de la relance économique. Les émissions de CO₂, acteur majeur du changement climatique, sont en baisse avec le confinement, mais elles pourraient repartir à la hausse comme après la crise financière de 2008, avertissent des économistes.

Le 3 mai 2020, Jean-Laurent Bonnafé, administrateur directeur général de BNP Paribas et président d'EPE, et plus de quatre-vingt-dix dirigeants d'entreprises françaises et internationales appellent, dans une tribune au *Monde*, à une mobilisation collective pour faire de la relance économique un accélérateur de la transition écologique [1]. Il en est de même pour le président de la Fondation Solar Impulse, Bertrand Piccard, et douze dirigeants d'entreprise qui se sont engagés, dans une tribune au *Monde* le 30 avril 2020, à mettre en œuvre des actions très concrètes pour assurer une relance propre de l'économie mondiale [3].

En effet, cette épreuve intervient à un moment où la transformation de l'économie française s'engageait en réponse aux enjeux du dérèglement climatique et de la perte de la biodiversité, pour prévenir d'autres crises majeures annoncées par la communauté scientifique. Néanmoins, la crise de la COVID-19 inquiète les plus informés qui craignent que la protection de notre planète passe au second plan lors de cette relance économique, sous prétexte de ne pas impacter plus encore l'économie. Dans cette tribune, il est proposé de

rénover 20 millions de logements, de développer les transports en commun et le vélo, de développer les circuits courts pour l'alimentaire ou encore de freiner la surconsommation. Par conséquent, il est nécessaire de démultiplier les efforts de recherche et d'innovation notamment dans une optique de trouver un moyen de stocker les énergies renouvelables et décarbonées. Leurs demandes risquent de se heurter aux acteurs des secteurs durement touchés par la crise. Cependant, une large part des moyens financiers qui seront prochainement mobilisés pour la relance économique aurait tout intérêt à l'être dans les directions qui avaient été précédemment identifiées pour accompagner la transition écologique.

Ainsi, dans un plan de relance verte et inclusive, l'objectif est de tendre vers une décarbonation progressive et de soutenir sur le court et le moyen terme, les secteurs qui permettent de mobiliser des emplois nombreux et qui contribuent à la protection de l'environnement. L'objectif commun doit être de construire un monde dans lequel la prospérité des sociétés va de pair avec celle de la planète. Les technologies pour ce faire existent, nous commençons déjà à en utiliser certaines, mais nous avons besoin qu'elles se généralisent et se développent. C'est pourquoi il est nécessaire de rendre nos outils industriels en Europe plus résilients et de les décarboner.

Par ailleurs, la justice a son rôle à jouer et doit permettre d'éviter la distorsion de concurrence entre ceux qui font preuve d'un esprit pionnier et ceux qui continuent d'agir comme si la crise environnementale n'existait pas. Il doit ainsi faire en sorte que ceux qui agissent dans le sens de notre planète soient récompensés et ceux qui agissent à l'inverse pénalisés. Il serait idéal de profiter de cette période pour réduire la quantité de quotas d'émission de gaz à effet de serre disponible sur le marché.

Le changement climatique et la dégradation de l'environnement constituent une menace existentielle pour l'Europe et le reste du monde. L'Europe a besoin d'une nouvelle stratégie de croissance qui transforme l'Union en une économie moderne, compétitive et efficace dans l'utilisation des ressources. Au-delà du court terme, le traitement de la crise doit se prolonger par une mobilisation de l'intelligence collective sur le monde d'après cette pandémie, avec des transformations plus profondes à envisager dans nos façons de produire et nos modèles d'affaires, des changements de comportements de consommation et de modes de vie, un rapport à la nature à revoir. L'European Green Deal est un ensemble d'initiatives politiques proposées par la Commission européenne dans le but primordial de rendre l'Europe climatiquement neutre en 2050. Il est nécessaire de réaliser cet objectif en transformant les défis climatiques et environnementaux en chances à saisir dans tous les domaines d'action et en garantissant une transition juste et inclusive pour tous. La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a déclaré que l'accord vert européen serait « l'homme sur la Lune » de l'Europe, car ce plan ferait de l'Europe le premier continent climatiquement neutre. D'après le site du Parlement européen, afin d'aider l'Europe à se remettre des répercussions économiques que la pandémie a entraînées, la Commission a proposé un plan de relance de 750 milliards d'euros, accompagné d'une révision du prochain budget à long terme de l'UE (2021 - 2027). Le plan a été baptisé « Next Generation EU » et voit la

Commission emprunter sur les marchés financiers en utilisant sa cote de crédit élevée pour obtenir des conditions d'emprunt avantageuses. Le Parlement européen insiste pour que le Pacte vert se trouve au cœur du train de mesures pour la relance et veut éviter de pénaliser les générations futures.

Gérald Maradan, co-fondateur et directeur général de EcoAct, société de conseil spécialisée dans les défis du changement climatique, estime qu'après la pandémie, il faut à tout prix éviter le phénomène de « revenge pollution » en conditionnant les aides d'urgence aux entreprises à des contreparties climatiques innovantes [2]. Aujourd'hui pourtant, la crise climatique, passée au second plan, est toujours bien présente et sera toujours plus alarmante demain. Si les émissions mondiales de CO₂ baissent massivement en 2020, rien n'indique qu'elles ne repartiront pas en très forte hausse après la crise. Or, la crise climatique pourrait mener à une future crise mondiale, avec potentiellement, selon les experts, une disparition possible à terme de l'humanité. Cependant, la crise du coronavirus inclut une baisse mondiale des émissions des CO₂ de 5 à 7 % : cela peut faire entre-apercevoir les efforts qu'il faut fournir pour atteindre les objectifs de l'accord de Paris permettant de rester sous la barre des + 2 °C. « Il nous faudrait un covid tous les ans » pour respecter l'accord de Paris sur le climat, a dit Jean-Marc Jancovici. Il faudrait réduire de 25 % les émissions entre 2010 et 2030, soit environ - 3 % par an jusqu'en 2030. Néanmoins, il est nécessaire de faire face au risque de « revenge pollution », cette course effrénée pour rattraper « le temps perdu ». En 2008, la chute de 1,3 % des émissions de CO₂ avait essuyé une hausse de presque 6 % dès l'année suivante. Or, le temps nous est compté et il est urgent que la relance et la restructuration économique intègrent de façon plus systémique les objectifs de neutralité carbone, définis par l'accord de Paris. Tout dépendra donc de la volonté politique, mais aussi des montants débloqués par les Etats qui constituent une vraie opportunité de transformation de l'économie française vers un modèle décarboné et des sociétés plus résilientes.

Néanmoins, le confinement et la réduction des transports en commun a conduit à une réduction considérable des déplacements des français. Cette expérience montre que la mobilité des personnes, le développement économique et l'environnement sont intimement liés. L'impossibilité de se déplacer impacte le PIB mensuel d'environ -30 % en France, selon l'Insee. Et la chute vertigineuse du nombre de déplacements a permis, selon AirParif, une amélioration de la qualité de l'air de l'ordre de 20 % à 30 % dans l'agglomération parisienne. C'est aussi, dans une moindre mesure, une confirmation de l'essor des déplacements à vélo, déjà constaté pendant les récentes grèves à Paris. A New York, la demande en Citi Bike (l'équivalent de Vélib') a augmenté de 67 % pendant la première quinzaine de mars. Cependant, à la sortie du confinement, les usagers pourraient se détourner des transports publics par peur des risques de contamination. Il en va de même, pour le covoiturage ou les courses de VTC partagées, qui ont d'ailleurs été désactivées lorsque l'épidémie a commencé à croître. Ainsi, la population risque de se tourner vers l'utilisation plus fréquente de la voiture. Les conditions sont réunies pour un retour irréversible de la suprématie de la voiture individuelle [4]. C'est ce que constatent Joël Hazan, Pierre-François Marteau et Benjamin Fassenot, dans une tribune publiée le 26 avril 2020, qui craignent que la peur de la contagion

et la baisse des budgets publics ne fassent délaissier transports en commun et les « mobilités douces ».

En conclusion, le monde ne doit pas s'attendre à un retour à la « normale », autrement dit, il ne faut surtout pas chercher à retrouver le fonctionnement de notre société passée. Il est nécessaire d'aller de l'avant et de voir cette situation comme une opportunité de modifier nos habitudes afin d'en intégrer de plus écologiques et plus vertes pour le bien de l'environnement. Il est trop tard pour continuer à perdre du temps.

Héloïse GOETZ (Terminale 3), le 23 novembre 2020.

Références :

[1] « Mettons l'environnement au cœur de la reprise économique », TRIBUNE – Collectif, publiée le 03 mai 2020

[2] Coronavirus : « Il est urgent que la relance économique intègre les objectifs de neutralité carbone », TRIBUNE - Gérald Maradan, publiée le 02 mai 2020

[3] Coronavirus : « Les solutions propres et rentables sont un formidable levier pour une croissance économique qualitative plutôt que quantitative » - TRIBUNE – Collectif, publiée le 30 avril 2020

[4] « Toutes les conditions sont réunies pour un retour irréversible de la suprématie de la voiture individuelle » - TRIBUNE - Joël Hazan - Benjamin Fassenot - Pierre-François Marteau, publiée le 26 avril 2020